

**PROCES VERBAL
CONSEIL D'ADMINISTRATION SYFFA
Mercredi 3 juillet 2019
Paris**

Présents : en annexe 1

Excusés avec pouvoir : Christian EMMANUEL (PREMIER TECH AQUA) donne pouvoir à André ROUET
Eric BETILLE (VEBER CAOUTCHOUC) donne pouvoir à André ROUET
Jérôme LUFLADE (HUWER) donne pouvoir à Jean Michel AVICE

Participait à la réunion : Charles LE BOULANGER

Le Président André **ROUET** remercie les membres du Conseil d'Administration présents et ouvre la séance à 10 h 00.

Avant d'examiner l'ordre du jour, André **ROUET** propose un tour de table de présentation.

1 – Approbation du Procès-verbal du Conseil d'Administration du 8 janvier 2019

Sans remarques particulières, le procès-verbal du Conseil d'Administration du 8 janvier est approuvé à l'unanimité des administrateurs présents.

2 – FNSA-Expo – Mercredi 2 et jeudi 3 octobre aux Sables d'Olonne

Cette année, l'exposition de matériels et le congrès FNSA se dérouleront aux Sables d'Olonne. Vous trouverez ci-après le programme concernant le congrès FNSA, le SYFFA et l'exposition de matériels.

Mercredi 2 octobre

- 14 h 00 : **Installation des matériels** au domaine de l'Etablière à Sainte Foy (environ 10 km des Sables d'Olonne). Le petit matériel sera exposé dans l'orangerie et le matériel roulant aux abords.
- 14 h 30 : **Assemblée Générale SYFFA** au Domaine de l'Etablière (la convocation vous sera envoyée en septembre)
- 15 h 30 : Fin de l'Assemblée Générale SYFFA

Vous pourrez ensuite terminer votre installation et vous rendre dans vos hôtels pour prendre vos chambres et participer au congrès FNSA :

- 17 h 00 : **Assemblées Générales statutaires** (SNEA, SMI2D, SYNCRA et FNSA) qui se dérouleront à l'hôtel Côte Ouest. Le Président André **ROUET** prendra la parole pour donner quelques informations sur le SYFFA et invitera tous les prestataires à se rendre à l'exposition de matériels qui se déroulera le lendemain.
- 19 h 30 : Départ en autocar des hôtels vers la Salorge pour la **soirée FNSA**
- Minuit : Retour en autocar dans vos hôtels

Jeudi 3 octobre

- 09 h 00 Inauguration du salon **FNSA-Expo 2019** au Domaine de l'ETABLIERE
- 12 h 00 Cocktail déjeunatoire à l'orangerie avec les exposants
- 17 h 00 Clôture du congrès FNSA et du salon **FNSA-Expo 2019**

L'exposition de matériel se déroulera à l'Orangerie du Domaine de l'Etablière. Vous pourrez exposer, autour de l'orangerie des véhicules de moins de 19 tonnes. 3 espaces sont mis à votre disposition (voir ci-dessous la photographie de l'orangerie).



Chaque exposant disposera d'un stand dans l'orangerie (2mx2,5m). Il est conseillé de venir avec son enseigne, son présentoir et un kakemono.

Vous allez recevoir prochainement le dossier pour réserver votre stand, n'oubliez pas de préciser le type de matériel que vous souhaitez exposer avec les dimensions.

3 – POLLUTEC 2020 – Rendez-vous avec Pierre Lauthier de Reed Exhibition

Dans la matinée du 3 juillet, Pierre **LAUTHIER** nous a informé qu'il ne participerait pas au Conseil d'Administration SYFFA.

Après avoir débattu sur le sujet, le Conseil d'Administration décide de :

- Relancer REED Exhibition pour l'organisation du pôle FNSA-SYFFA (prix au m2, moquette, drop, etc ...)
- Demander aux entreprises adhérentes du SYFFA qui souhaitent exposer dans le hall 1, sur le pôle FNSA-SYFFA, de prendre contact avec le SYFFA avant de s'inscrire auprès de REED Exhibition pour communiquer leurs besoins en terme de surface.

André **ROUET**, Yves **PAJOT** et Charles **LE BOULANGER** prendront contact avec Pierre **LAUTHIER** pour présenter le projet de pôle FNSA-SYFFA dans le hall 1.

4 – Elections suite au non renouvellement de l'adhésion de BAROCLEAN et au départ de Sylvie FRANTZ et Philippe DRESIN

Election de administrateurs :

Le collège 1 : Concepteur/Fabricant est constitué de 7 administrateurs et suite aux départs de Sylvie **FRANTZ**, Philippe **DRESIN** et Philippe **LARIGNON**, 3 postes d'administrateurs sont à pourvoir.

L'article 12 des statuts dispose qu'en cas de rupture de contrat de travail, de décision de changement de mandat par l'entreprise ou de décès d'un Administrateur dans l'intervalle de deux Assemblées Générales, le collège concerné pourra procéder à son remplacement en attendant la ratification par la prochaine Assemblée Générale. L'administrateur ainsi élu, est élu pour la durée du mandat restant à courir.

Jean Michel **AVICE** (HYDROVIDE) et Jérôme **LUFLADE** (HUWER) proposent leurs candidatures et sont élus à l'unanimité par le collège n°1 pour la durée du mandat restant à courir sous réserve de la ratification par la prochaine Assemblée Générale.

André **ROUET** précise qu'il reste un poste d'administrateur à pourvoir pour le collège n°1.

Les administrateurs du collège Concepteur/Fabricant sont :

Claude **MOREAU**
Michel **BANNIER**
Jean Michel **AVICE**
Jérôme **LUFLADE**
Alain **CROZON**
Fabrice **LOUVET**

Les administrateurs du collège Revendeur/Fournisseur de matériels, outils, produits et prestations, validés lors de l'AG du 18 octobre 2018, sont :

Christian **EMMANUEL**
Eric **BETILLE**
Babacar **CISSE**
André **ROUET**
Stuart **HARWOOD**
Yves **PAJOT**
Thomas **GODART**

Vous pourrez consulter en pièce jointe n°2 la répartition des entreprises dans les 2 collèges.

Election du secrétaire :

Le Conseil d'Administration procède à l'élection du secrétaire en remplacement de Sylvie **FRANTZ**. Yves **PAJOT** présente sa candidature et est élu au poste de Secrétaire.

La composition du nouveau bureau SYFFA est la suivante :

Président : André **ROUET**,
Vice-présidents : Claude **MOREAU** pour le Collège 1
Thomas **GODART** pour le Collège 2
Trésorier : Alain **CROZON**
Secrétaire : Yves **PAJOT**

Election d'un représentant SYFFA au Conseil d'Administration FNSA

L'article 14 des statuts de la FNSA précise que chaque syndicat est représenté au Conseil d'Administration FNSA par son président et 3 administrateurs.

Comme décidé lors du Conseil d'Administration du 12 septembre 2018, le SYFFA a 2 représentants administrateurs du collège n°1 et 2 représentants administrateurs du collège n°2.

Jean Michel **AVICE** propose sa candidature et est élu représentant du SYFFA au Conseil d'Administration FNSA.

Les 4 représentants SYFFA au Conseil d'Administration FNSA sont :

- Pour le collège n°1 : Claude **MOREAU** et Jean Michel **AVICE**
- Pour le collège n°2 : André **ROUET** et Yves **PAJOT**.

5 - Informations concernant le S3C

Le Président André **ROUET** laisse la parole à Stuart **HARWOOD** pour présenter l'actualité du S3C.

Stuart **HARWOOD** rappelle que le 17 avril dernier, S3C et le SIR ont conclu un accord de reconnaissance mutuelle et d'équivalence entre les deux entités.

Cet accord s'inscrit dans la démarche initiée, en 2008, entre S3C et SIR qui vise à améliorer la sécurité des intervenants en nettoyage haute pression et en pompage sous vide sur les sites industriels. Cette reconnaissance mutuelle et d'équivalence permettra, non seulement, de faciliter la mobilité et les interventions transfrontalières des entreprises mais également de devenir le modèle à suivre pour étendre la démarche aux pays européens.

L'équivalence couvre un double aspect puisque l'employeur devra s'assurer que son employé connaît les différences entre les systèmes S3C et SIR et que le matériel doit être conforme à la réglementation du pays où il est utilisé.

Le SIR et le S3C ont convenu également de s'informer mutuellement avant tous travaux de mise à jour de leurs référentiels.

Actuellement, la démarche S3C concerne environ 4000 salariés. A noter qu'une initiative en Normandie avec pôle emploi et APAVE a permis à des demandeurs d'emploi de passer des examens S3C. Ceux qui ont réussi leurs examens ont rapidement trouvé un travail dans la maintenance industrielle.

Stuart **HARWOOD** précise également que les principes fondamentaux pour la mise en œuvre sécurisée du jet d'eau ont été validés le 1^{er} novembre 2018 par S3C pour la France, le SIR pour le Benelux et le WJTA pour les USA.

Les 7 grands principes définis par le « *Global Industrial Cleaning Movement* » sont :

- Coresponsabilité des entreprises (entreprises utilisatrices et intervenantes, équipementiers)
- Domaines d'intervention : les techniques, les ressources et le personnel
- Formation et sensibilisation des salariés des entreprises intervenantes et utilisatrices
- Partage de connaissance et formation continue
- Travailler selon des modes opératoires sécurisés
- Utiliser des équipements conformes
- L'engagement sur les lignes directrices suivantes : travailler avec des personnels qualifiés, former les personnels des entreprises utilisatrices, certifier les compétences et mettre en place la vérification des matériels.

D'autres groupements sont prêts à se joindre à la démarche : DFIV pour l'Allemagne, EWJI pour l'Europe, KWJA pour la Corée, WJA pour la Grande Bretagne mais également des entreprises telles que BASF, Dow, DuPont et Total.

6 - Point sur les travaux amiante

Le Président André **ROUET** donne la parole à Claude **MOREAU** pour les travaux amiante.

Claude **MOREAU** rappelle que le GT Amiante SYFFA propose une méthode de travail pour réduire les émissions de fibres d'amiante à la sortie du regard lors du curage de réseaux amiantés et de limiter l'exposition du personnel et l'impact sur l'environnement. Une campagne d'essais a été lancée avec RIVARD et HUWER et quelques prestataires.

Les retours d'information de RIVARD font apparaître que sur un réseau inférieur à 400 mm en adaptant le débit, la pression et la tête de curage, les résultats sont plutôt bons.

Jean Michel **AVICE**, qui vient de reprendre le dossier pour HUWER, nous transmettra prochainement des informations.

Lorsque HUWER aura communiqué ses retours d'information et après avoir validé le choix des meilleurs outils, Claude **MOREAU** se rapprochera du GT AMIANTE FNSA pour proposer des tests de mesure des fibres à la sortie du regard.

7 - Validation des comptes

André **ROUET** laisse la parole à Alain **CROZON** trésorier du SYFFA.

Alain **CROZON** précise que le syndicat est géré comme les autres syndicats adhérents à la FNSA.

Les cotisations versées se répartissent comme les années précédentes de la façon suivante : reversement de 93% des cotisations à la FNSA pour participation aux frais communs (salaires, loyers, charges, reprographie, etc ...) et les 7 % restant constituant les réserves propres au syndicat pour ses dépenses spécifiques.

Les rentrées propres au syndicat pour 2018 sont de 1 244,95 € (en 2017 : 1 193,50 €, en 2016 : 1 198,40 € et en 2015 : 1 105,30 €).

Les dépenses propres au syndicat ont été de 1 173,48 € et correspondent à la quote-part de la cotisation AFNOR, support publicitaire et cartes de visite.

L'excédent dégagé sur l'exercice s'élève à 71,47 € (315, 11 € en 2017, 8,65 € en 2016 et 345,30 € en 2015) et s'ajoute aux réserves du syndicat qui s'élèvent à 9 261,14 € et sont inscrites au bilan de la FNSA.

Les comptes sont validés et conformément aux statuts du syndicat seront soumis à l'approbation de la prochaine Assemblée Générale.

8 – Demandes d'adhésion

Le Conseil d'Administration valide la demande d'adhésion de l'entreprise ENVIRMAT.

Le Conseil d'Administration décide de ne pas donner de suite favorable à la demande d'adhésion de l'entreprise ASSAINIPIECES.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président André ROUET remercie les administrateurs pour leur participation et leur confiance et lève la séance à 13 h 00.



FEUILLE DE PRESENCE
Mercredi 3 juillet 2019
CA SYFFA

NOMS	SOCIETES	EMARGEMENT	Adresse EMAIL
GODART	MUD	_____	
BANNERIER	HYDROVIDEO	B	
AUICE JN	HYDROVIDE	Auice	
Aud. BOU	WATHP/SYFFA	_____	
Alain CRIZON	ACH. France	_____	
STUART HARWOOD	PBS/S3C	_____	
Yves BASTI	KARCHER.	_____	yves.basti@fr.karcher.com
CLAUDE MOREAU	RIVARD	_____	
Raphaël FROGER	RIVARD	_____	
Babacar Cisse	ADF SYSTEMES	_____	b.cisse@adf-systemes.fr
LE BOULANGER CHARLES	FNSA/SYFFA	_____	
FABRICE LOUVET	MINIMAX	_____	

Collèges

Concepteurs/Fabricants

Entreprises industrielles dont l'activité est la conception et la fabrication de matériels destinés aux activités de l'assainissement et de la maintenance industrielle

Revendeurs/Fournisseurs de matériels, produits ou prestations

Entreprises dont l'activité est la vente de matériels, d'outils, de produits et de prestations destinés aux activités de l'assainissement et de la maintenance industrielle.

RIVARD

MAGYAR

HUWER

HYDROVIDE

HYDROVIDEO

HPV

MINIMAX

ACH

ADF SYSTEMES

RIONED

VEBER CAOUTCHOUC

TIP TRAILER

LA THP

RADIODETECTION

SEBACH

SPIR STAR

PREMIER TECH AQUA

PBS

KARCHER

HVD

ELOY WATER FRANCE

ENVIRMAT